

SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE
DE PALÉONTOLOGIE
& D'HYDROLOGIE

Bruxelles, le 10 Juillet 1887

R

N°

Secrétariat :

69, RUE DU CORNET
ETTERBEEK-BRUXELLES

Cher Monsieur

J'ai le plaisir de vous annoncer que le Bureau de la Société Belge de Géologie ayant admis la proposition que je lui ai faite de vous décerner le titre d'Associé étranger a soumis ce vœu à l'Assemblée du 26 Juin qui l'a ratifié.

Avec la présente, vous trouverez le diplôme qui vous confère ce titre. Les Statuts, la liste des membres et le 1^{er} fascicule de notre Bulletin vous parviendront en même temps.

Vous recevrez mensuellement nos publications et au nom de la Société, je viens vous demander par la même occasion si nous ne pourrions pas obtenir l'échange de notre Bulletin contre le Bulletin météorologique de l'Office central de Rome ?

Cette publication nous serait fort utile à cause des précieux renseignements qu'elle contient sur les phénomènes endogènes du sol Italien.

La question des tremblements de terre et des phénomènes sismiques nous intéresse beaucoup et nous nous permettons d'avoir de temps en temps recours à vos conseils et à

vos lumières, surtout par l'organisation de la section
d'observateurs de phénomènes sismiques que la Société
se propose d'installer. Dès que nous nous serons obtenus
des documents qui vont prochainement paraître
en France et en Italie

Espérant que la décision de la Société vous
sera agréable je vous prie, Cher Monsieur, d'agréer
l'assurance de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

Ernest Van der Broeck

Délégué du Conseil de l'Institut Belge de Géologie